



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Assemblée générale du Consortium USTH du 19/05/2017

Lieu : *Pôle communication, multimédia et réseaux*

44, avenue Albert Einstein

17 000 La Rochelle

Université de La Rochelle

Début de séance : 10h30

Membres présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – Président consortium USTH)
Antoine Doucet	(U. de la Rochelle)
Florent Calvayrac	(U. du Mans)
Françoise Rieg-Falson	(U. Lyon 1)
Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Minh Chau Pham	(U. Paris Diderot)
Philippe Lecoer	(U. Paris Sud)
Christine Choppy	(U. Paris 13)
Christine Fernandez	(U. Poitiers)
Magali Gerino	(U. Paul Sabatier)
Christiane Adam	(Observatoire de Paris)
Laure Castin	(U. Reims)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Philippe Fraunié	(U. Toulon)
Marc Desmet	(U. Tours)
Bernard Journet	(ENS Cachan)
Philippe Lourse	(Institut Mines Télécom)
Pascal Maussion	(INP Toulouse)
Corinne Cabassud	(INSA Toulouse)
Sylvain Ouillon	(COMUE Toulouse)
Christian Valentin	(IRD)
Hung T. Diep	(U. Cergy Pontoise)
Martin Schwell	(U. Paris Est Créteil)

Membres présents par visioconférence :

Eric Gontier (U. de Picardie)

Procurations :

- Procuration d'Aix-Marseille à Bernard Legube
- Procuration de l'ENGEES à Françoise Rieg-Falson

- Procuration du CIRAD à Pascal Gantet
- Procuration de l'ULCO à Florent Calvayrac
- Procuration de Lille 1 à Christian Valentin

Invités :

Benoît Piro	(U. Paris Diderot)
Yannick Giraud-Heraud	(U. Paris Diderot)
Patrick Boiron	(USTH)
Gérard Gasquet	(USTH)
Alexandre Radja	(USTH)
Julie Blazy	(MAEDI)
Mehdi Salim	(Ambassade de France à Hanoi)
Vanessa Fattore	(MENESR)
Jean-Luc Clément	(MENESR)
Céline Gausson	(Consortium USTH)
Jacques Erschler	(Consortium USTH)
Oumaima Bahhate	(Consortium USTH)
Dietmar Ertmann	(Consortium VGU)
Ursula Hardenbicker	(Consortium VGU)

Point 1 : accueil par l'Université de La Rochelle

Discours de bienvenue par Antoine Doucet, représentant le Président de l'ULR

Point 2 : approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mai 2016

Cf.annexes

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : informations sur l'USTH

Le Recteur Patrick Boiron de l'USTH souhaite focaliser son intervention sur un point essentiel selon lui, la question des effectifs à l'USTH.

Informations sur le Bachelor :

- Suite à l'évaluation par le Ministère, le Bachelor a été accrédité par le HCERES pour 5 ans sans réserves.
- Six filières traditionnelles sont ouvertes au niveau Bachelor auxquelles se sont ajoutées deux filières : sécurité alimentaires et technologies médicales. Les enseignements sont en cours de mise en place sur ces deux nouvelles filières.
- Ces deux filières permettent de proposer une gamme plus large de formations et commencent à attirer des candidats.
- Les effectifs en L1 stagnent depuis 2013. Un effort très important a été mené sur des campagnes de communication sur les provinces proches de Hanoi. Une centaine de lycées ont été visités avec une moyenne de 1000 étudiants par lycées. Cela devrait permettre d'augmenter de 25% les candidatures. L'intérêt porte surtout sur ICT (140/360 candidats à cette date) et WEO. Pour les autres départements : bio, environnement, Food Technology, nano (30/360), Energy (13/360), Espace (18/360).

- En aéronautique le consortium a engagé une action pour développer une filière à l'USTH. Cette filière va ouvrir en septembre 2018 pour les formateurs en lien direct avec les attentes et contraintes imposées par Vietnam Airlines. Le Recteur est confiant quant à l'aboutissement de l'accord.

Questions et réponses de l'assemblée :

- Question sur le problème de l'évaporation des étudiants après la Licence 3 vers des masters internationaux. Les étudiants recherchent des bourses à l'étranger ce qui est en accord avec l'attente des familles. Afin d'éviter cette évaporation, il faudrait proposer aux étudiants en Masters d'effectuer un semestre en France. Il faut aussi probablement renforcer les interventions des enseignants français en Bachelor.
- Il y a une coupure trop franche entre Bachelor et master, le lien n'existe qu'au travers des professeurs. Il manque une visibilité de ce qui se passe dans le Bachelor pour les collègues de master.

Point 4 : rapport moral

Présentation du rapport moral par le Président du Consortium Bernard Legube.

Cf. annexes

Point 5 : rapport financier et budget prévisionnel

Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel de l'association par le trésorier du Consortium, Pascal Gantet.

Cf. annexes

Le déficit est en 2016 de 66 265 euros.

- Les dépenses des per diem ont subi une augmentation de 10% environ du fait du passage 80\$ à 80 euros pour les per diem.
- Le nombre des missions du consortium est en hausse, en partie car les missions du Président sont maintenant prises en charge par le Consortium et en partie car il y a eu plus de manifestations liées au Vietnam et à l'USTH notamment à Paris et liées à l'approche de la fin de l'accord intergouvernemental.
- Il y a eu 60 000 € environ de dépenses pour le remboursement des 50 % des frais de transport aux établissements pour les missions d'enseignement à l'USTH (avec 30 000 euros sur cette première convention mais engagés en 2017).

Le bilan est déficitaire et ramène le fonds de roulement à 80 000 euros environ. Attention, il faut garder en trésorerie au moins 20 000 euros si l'association devait s'arrêter pour les indemnités de licenciement.

Il n'est pas possible de maintenir le soutien à 50% pour les billets d'avion. L'orientation choisie est d'arrêter après le **31 Juillet 2017** le soutien à 50%, des billets d'avion.

Ce point est porté au vote : 7 voix contre, 8 abstentions, 13 voix pour l'arrêt du remboursement.

Point 6 : masters (conventions, diplômes, prise en charge)

Sur les conventions bilatérales :

Les conventions bilatérales ont été proposées aux établissements pour signature. Elles doivent être envoyées signées au Consortium USTH et non à l'USTH. Il reste possible de modifier certains articles à la marge justement car il s'agit de conventions bilatérales.

Après signature, deux exemplaires traduits seront également à signer (en anglais et en vietnamien).

Sur la délivrance des diplômes, des tableaux avaient été envoyés afin que les établissements répertorient les diplômes de Masters délivrés. Certains établissements ont répondu mais il est toujours difficile de faire un point sur la question et de déceler s'il y a encore des diplômes non délivrés. Cette opération va être relancée.

Point 7: recherche

Présentation de la structuration de la recherche sur l'USTH par Radja Alexandre et Christian valentin.
Cf. annexes

Mehdi Salim et Christian Valentin souligne le succès de l'opération Objectifs Labos. Les 280 K€ ont été utilisés dans les temps même si certains regrettent la non-ouverture des groupes de recherche.

Point 8 : doctorants

Le bilan est fait par Françoise Rieg-Falson, VP doctorants au Consortium USTH.
Cf. annexes

Dans un premier temps, un rappel est fait de la procédure d'appel à sujets et de recrutement des doctorants qui est une procédure qui fonctionne bien même si d'aucuns regrettent que les doctorants travaillent sur des thématiques qui ne correspondent pas toujours parfaitement aux besoins de l'USTH.

Le président Bernard Legube, ajoute qu'en 2017 il n'y aura pas de doctorant sur des bourses 911 fléchées USTH. Toutefois, quelques lauréats 911 (hors USTH) semblent être en bonne voie de recrutement. Par ailleurs, il a été annoncé par le VIED qu'il y aurait un nouveau système de bourses et que toutes les informations sur ce nouveau système seront communiquées au mois de juin. C'est à ce moment-là que l'on aura plus d'informations sur les deux nouveaux types de bourses annoncés.

Sur le séminaire des doctorants, Françoise Rieg-Falson lance un appel à candidature pour l'accueil du séminaire, il nous faut un volontaire pour l'accueil des doctoriales.

Point 9 : élections

Les membres de l'Assemblée Générale ont à renouveler 6 membres du Conseil d'administration.

Les membres restants sont :

- L'Université Paris Diderot
- L'Université du Maine
- L'IRD
- L'Université Rennes 1
- L'Université Paris-Est Créteil
- L'Université de Montpellier
- L'Université Fédérale de Toulouse
- L'Université de Reims
- L'Université de Limoges

Voici la liste des membres sortants :

- L'Institut Mines Télécom
- L'Université Lyon 1
- L'Université Aix-Marseille
- L'Université Confédérale Léonard De Vinci
- L'Université Paris Sud

- L'ENS Cachan

Les candidatures avec le nombre de voix :

- Université Claude Bernard Lyon 1 – 26 voix
- Université de Poitiers – 26 voix
- Université Aix-Marseille 24 voix
- Université Paris Sud 11 – 23 voix
- Université Paris 13 – 20 voix
- ENS Cachan – 18 voix
- ULCO – 13 voix
- UBO – 6 voix

+ Une abstention.

Les universités de Lyon 1, Poitiers, Aix-Marseille, Paris Sud, Paris 13 et l'ENS Cachan ont été élues. L'ULCO et UBO ne sont pas élues mais seront invitées aux conseils d'administration avec un statut d'observateur en attendant que l'on puisse avoir un nombre plus important de membres au CA après modification des statuts.

La prochaine Assemblée Générale est fixée au 18 mai 2018, le lieu est à définir.

Fin de la réunion : 13h30

